

## SECTION 1: IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/DU MÉLANGE ET DE LA SOCIÉTÉ

### 1.1 Identificateur du produit

Nom commercial : **Magnet™ MED**

Forme du produit : mélange

Identifiant unique de la formule (UFI) : HVAG-K1WP-H00F-GGA2

### 1.2 Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou mélange et utilisations

Utilisations pertinentes: Magnet MED est un piège insecticide à usage unique pour le contrôle du Mouche Méditerranéenne des Fruits (*Ceratitis capitata*) en Agrumes, Pomme, Pêche, Prunier, Cerise, Figue de Barbarie, Kaki, Vigne. Produit à usage professionnel.

Utilisations déconseillées : Utilisations non mentionnées sur l'étiquette.

Raisons de l'utilisation déconseillée : Produit à usage agricole uniquement, toute autre utilisation est déconseillée.

### 1.3 Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Suterra Europe Biocontrol S.L.

Plaza América 2, Planta 9

46004 Valencia, España

Tel +34 93 395 67 43

Correo électronique: [SDS@suterra.com](mailto:SDS@suterra.com)

### 1.4 Numéro d'appel d'urgence

Appeler le 112 ou le 15 ou le Centre Anti Poison le plus proche, ou le n° Orfila : 01 45 42 59 59 (24h).

## SECTION 2: IDENTIFICATION DES DANGERS

### 2.1 Classification de la substance ou du mélange

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP):

Irritation cutanée, Cat. 2, H315

Lésions oculaires graves, Cat. 2, H319

Peut irriter les voies respiratoires, Cat. 3, H335

Dangereux pour le milieu aquatique - Danger chronique, Cat. 1, H410

### 2.2 Éléments d'étiquetage

Étiquetage conformément au règlement (CE) n° 1272/2008 (CLP)

Pictogramme SGH et Mention d'avertissement



**Attention**

#### Mention de danger

H315 Provoque une irritation cutanée

H319 Provoque une sévère irritation des yeux.

H335 Nocif par inhalation.

H410 Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme.

#### Conseil de prudence

P261 Éviter de respirer les vapeurs.

P264 Se laver les mains soigneusement après manipulation.

P271 Utiliser seulement en plein air ou dans un endroit bien ventilé.

Version 9

Date d'établissement: 28/04/2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 1 sur 9

**Suterra**®

- P273 Éviter le rejet dans l'environnement.  
P280 Porter des gants de protection.  
P405 Garder sous clef.  
P501 Éliminer le contenu/le récipient conformément à la réglementation locale/nationale  
EUH401 Respectez les instructions d'utilisation pour éviter les risques pour la santé humaine et l'environnement.  
SP1 Ne pas polluer l'eau avec le produit ou son emballage. [Ne pas nettoyer le matériel d'application près des eaux de surface. /Éviter la contamination via les systèmes d'évacuation des eaux à partir des cours de ferme ou des routes.]

## 2.3 Autres dangers

Le mélange ne répond pas aux critères de PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du Règlement n° 1907/2006/CE. Les substances contenues dans le produit ne répondent pas aux critères pour être identifiées comme perturbateurs endocriniens selon le règlement (UE) 2017/2100.

## SECTION 3: COMPOSITION/INFORMATIONS SUR LES COMPOSANTS

### 3.1 Substances

Sans objet. Le produit n'est pas une substance ou une nanoforme.

### 3.2 Mélanges

Nom chimique	n. CAS n. EINECS n. enregistrement REACH	Contenu % p/p	Classification* (Reg. 1272/2008)	SCL, M-factor, ATE
Idrocloruro di trimetilamina	593-81-7 209-810-0 Non soumis à enregistrement	5-10	Irritant pour la peau, Cat. 2, H315 Irritation oculaire, Cat. 2A, H319	-
Putrescina	110-60-1 203-782-3 Non soumis à enregistrement	0-0.5	Toxicité aiguë (par voie orale), Cat. 4, H302 Toxicité aiguë (par voie cutanée), Cat. 3, H311 Toxicité aiguë (par inhalation), Cat. 2, H330 Corrosif pour la peau, Cat. 1B, H314 Lésions oculaires graves, Cat. 1, H318	-
Deltametrina	52918-63-5 256-258-6 Non soumis à enregistrement	0.03	Tossicità acuta in caso di inalazione 3, H331 Toxicité aiguë (par voie orale), Cat. 3, H301 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger aigu, Cat. 1, H400 Dangereux pour le milieu aquatique — Danger chronique, Cat. 1, H410	M=1000000

\* Pour la signification des mentions de danger et des phrases de risque, veuillez-vous référer au point 16.

## SECTION 4: PREMIERS SECOURS

### 4.1 Description des premiers secours

- Contact avec les yeux: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer. Contacter un médecin pour les conseils de traitement
- Contact avec la peau: EN CAS DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

Version 9

Date d'établissement: 28/04/2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 2 sur 9



Remplacer les vêtements contaminés. Laver la peau immédiatement y abondamment avec de l'eau et du savon pendant 15-20 minutes. En cas d'irritation ou d'éruption cutanée : consulter un médecin.

Consulter un spécialiste si les irritations persistent après contact avec les yeux ou la peau.

Inhalation: EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

Ingestion: EN CAS D'INGESTION: appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin en cas de malaise.

## 4.2 Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Les attractifs contenus dans le produit peuvent irriter les yeux et la peau. En raison du type de formulation, l'absence de symptômes ou d'effets, aigü ou retardée, sont attendus.

## 4.3 Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

En raison du type de formulation, il n'est pas susceptible d'avoir besoin pour des traitements médicaux immédiats ou des traitements spéciaux sont nécessaires. En raison de l'insecticide présent dans le produit, les indications pour le médecin en cas de malaise sont les suivantes :

Symptômes : blocage de la transmission nerveuse, hyper stimulant les terminaisons neuronales aux niveaux pré et post-synaptique. Sensibilité particulière de la part des patients allergiques, ainsi que des enfants. Symptômes du système nerveux central : tremblements, convulsions, ataxie, irritation des voies respiratoires : écoulement nasal, toux, bronchospasme, dyspnée et réactions allergiques telles que anaphylaxie, hyperthermie, sueurs, œdème de la peau, collapsus vasculaire périphérique. Traitement : symptomatique et réanimation. Avertissement: consulter un centre antipoison.

## SECTION 5: MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

### 5.1 Moyens d'extinction

Moyens d'extinction appropriés: eau, produits chimiques secs et dioxyde de carbone (CO<sub>2</sub>).

### 5.2 Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Forme des oxydes de carbone, des oxydes d'azote et de l'ammoniac en brûlant.

### 5.3 Conseils aux pompiers

Evacuer tout le personnel qui n'est pas nécessaire de la zone affectée. Utiliser les procédures standards pour lutter contre le feu. Consulter la section 8.

## SECTION 6: MESURES À PRENDRE EN CAS DE DISPERSION ACCIDENTELLE

### 6.1 Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Éviter le contact avec les yeux et la peau. Collecter les dispositifs, en utilisant des gants et les éliminer. Protéger des sources d'ignition.

### 6.2 Précautions pour la protection de l'environnement

Maintenir loin des sources d'eau et des égouts. Recueillir les dispositifs et éliminer selon les lois locales. En cas de déversement dans l'eau, éviter que le produit ne soit entraîné vers les canalisations et les eaux courantes.

### 6.3 Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Non pertinent. En raison du type de formulation, il suffit de recueillir les dispositifs en utilisant des gants et éliminer selon les lois locales.

## 6.4 Référence à d'autres sections

Consulter les sections 8 « Contrôle de l'exposition/Protection Personnelle » et 13 « Considérations relatives à l'élimination ».

## SECTION 7: MANIPULATION ET STOCKAGE

### 7.1 Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Pour l'utilisation et la manipulation de ces produits, utiliser des gants en caoutchouc ou en PVC qui répondent à la normative EN: 374. Ne pas manger, ne pas boire et ne pas fumer pendant l'utilisation. Se laver les mains avec de l'eau et du savon après la manipulation. Lisez attentivement l'étiquette avant toute manipulation/utilisation. Equipement de protection : consulter la section 8.

### 7.2 Conditions d'un stockage sur, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker les appareils dans leur emballage d'origine dans un endroit frais, sec, bien ventilé et à l'abri de la lumière. Éviter d'exposer les dispositifs à la chaleur (> 40 °C) pendant une longue période avant l'ouverture des paquets. Conserver hors de la portée des enfants. Conserver à l'écart des aliments et boissons y compris ceux pour animaux.

### 7.3 Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Magnet MED est un piège insecticide à usage unique pour le contrôle du Mouche Méditerranéenne des Fruits (*Ceratitis capitata*) en Agrumes, Pomme, Pêche, Cerise, Prunier, Figue de Barbarie, Kaki, Vigne. Utiliser exclusivement pour les usages autorisés et en respectant les conditions énoncées sur l'étiquette. Toute personne qui utilise le produit est responsable des dommages causés par une mauvaise utilisation. Le respect des informations indiquées sur l'étiquette est essentiel pour assurer l'efficacité du traitement et pour éviter tous dommages envers les plantes, les humains et les animaux.

## SECTION 8: CONTROLES DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

### 8.1 Paramètres de contrôle

Limites d'exposition recommandée : Deltaméthrine 0,02 mg/m<sup>3</sup> (Bayer CropScience « Normes d'exposition professionnelle »). Eviter le contact avec la peau et les yeux, l'ingestion et l'inhalation des vapeurs. Autres effets sur la santé : pas d'effet secondaire connu.

### 8.2 Contrôles de l'exposition

**Remarques :** Les informations ci-dessous sont basées sur une information générale et dans des conditions normales d'utilisation. Nous conseillons l'aide spécialisée d'un professionnel qualifié lors de conditions et d'utilisations spécifiques ou non habituelles.

#### Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle (utilisateur professionnel)

Protection des yeux/du visage: Eviter le contact avec les yeux.

Protection des mains: Porter des gants en caoutchouc ou en pvc pour l'ouverture des emballages et pendant l'application du produit.

Protection de la peau: Eviter le contact avec la peau. Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire: Ne pas respirer les vapeurs. Aucune protection respiratoire n'est recommandée dans les conditions normales d'utilisation.

#### Contrôles d'exposition liés à la protection de l'environnement

Éviter tout déversement dans l'environnement. Rassembler les pièges et leurs emballages dans les sacs de collecte dédiés aux boîtes et sacs de produits phytopharmaceutiques. Ces sacs seront ensuite collectés via les distributeurs partenaires d'ADIVALOR.

## SECTION 9: PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

### 9.1 Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

- |   |  |
|---|--|
| a) Aspect:  | Dispositif sous forme d'enveloppe blanche.   |
| b) Odeur:   | Ammoniac, poisson  |
| c) Seuil olfactif:  | Non détermine pour el produit.   |
| d) pH:  | Non applicable pour el produit.  |
| e) Point de fusion/point de congélation:                                      | Non applicable pour el produit.  |
| f) Point initial d'ébullition et intervalle d'ébullition:                     | Non applicable pour el produit.  |
| g) Point d'éclair:  | Non déterminé pour le produit.   |
| h) Taux d'évaporation:  | Non déterminé pour le produit.   |
| i) Inflammabilité (solide/gaz) :  | Les données disponibles permettent de conclure que la préparation n'est pas hautement inflammable, ni auto inflammable à température ambiante. |
| j) Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité: | Non disponible.  |
| k) Pression de vapeur:  | Non applicable pour el produit.  |
| l) Densité de vapeur:   | Non applicable pour el produit.  |
| m) Densité relative:  | Non applicable pour el produit.  |
| n) Solubilité(s):   | Non applicable pour el produit.  |
| o) Coefficient de partage: n-octanol/eau:                                     | Non applicable pour el produit.  |
| p) Température d'auto-inflammabilité:   | Non déterminé pour le produit.   |
| q) Température de décomposition:  | Non déterminé pour le produit.   |
| r) Viscosité:   | Non applicable pour el produit.  |
| s) Propriétés explosives:   | Les données disponibles permettent de conclure que la préparation n'est pas explosif.  |
| t) Propriétés comburantes:  | Les données disponibles permettent de conclure que la préparation n'est pas propriétés comburantes.  |

### 9.2 Autres informations

En raison du type de formulation, aucune autre information sont pertinents.

## SECTION 10: STABILITE ET REACTIVITE

### 10.1 Réactivité

Stable dans les conditions indiquées sur l'étiquette.

### 10.2 Stabilité chimique

Le produit est stable dans des conditions de température et de pression normale de stockage dans le récipient d'origine pendant au moins 2 ans. Ne pas stocker la préparation à plus de 40°C.

### 10.3 Possibilité de réactions dangereuses

Pas de réactions dangereuses lors d'un stockage et d'une manipulation conformes aux instructions prescrites.

### 10.4 Conditions à éviter

Éviter d'exposer les dispositifs à la chaleur (> 40°C) pendant une longue période avant l'ouverture des paquets. Conserver hors de la portée des enfants.

### 10.5 Matières incompatibles

Ne conserver que dans l'emballage d'origine.

Version 9

Date d'établissement: 28/04/2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 5 sur 9

The logo for Suterra, featuring the brand name in a bold, italicized sans-serif font with a registered trademark symbol. Below the text is a stylized green swoosh that underlines the name.

## 10.6 Produits de décompositions dangereux

Les produits de décomposition ne sont pas attendus dans les conditions normales d'utilisation.

## SECTION 11: INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

### 11.1 Informations sur les effets toxicologiques

Le produit fini n'a pas été testé. La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de substances contenues en le produit. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc aux substances : Deltaméthrine, Chlorhydrate de triméthylamine, et Butane-1,4-diamine (Putrescine).

#### a) Toxicité aiguë

##### Deltaméthrine:

DL <sub>50</sub> orale:	87 mg/kg p.c.
DL <sub>50</sub> cutanée:	>2000 mg/kg pc
LC <sub>50</sub> inhalation:	0.6 mg/l air (exposition du corps entier pour 6 heures d'une poudre de particules d'aérosol).

##### Butane-1,4-diamine (Putrescine) :

DL <sub>50</sub> orale:	740 mg/kg p.c. (femelle) (nocif)
DL <sub>50</sub> cutanée:	825 mg/kg pc
LC <sub>50</sub> inhalation:	1.131 mg/l air

#### b) Irritation/Corrosivité

##### Deltaméthrine:

Effet irritant sur les yeux:	Non irritant
Effet irritant sur la peau:	Non irritant

##### Butane-1,4-diamine (Putrescine):

Effet irritant sur les yeux:	Corrosif pour les yeux.
Effet irritant sur la peau:	Irritation de la peau très sévère (corrosif).

##### Chlorhydrate de triméthylamine:

Effet irritant sur les yeux:	Corrosif pour les yeux.
Effet irritant sur la peau:	Irritant

#### d) Sensibilisation

##### Deltaméthrine:

Sensibilisation cutanée:	Non sensibilisant
--------------------------	-------------------

##### Butane-1,4-diamine (Putrescine):

Sensibilisation cutanée:	Non sensibilisant
--------------------------	-------------------

#### e) Toxicité à doses répétées:

##### Deltaméthrine:

NOAEL orale (90 jours) :	1 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL orale (2 j) :	1 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL par voie cutanée (21 j) :	1 000 mg/kg de poids corporel/jour
NOAEL inhalation (14 d) :	< 3 mg/l

f) Cancérogénicité : le produit ne contient aucun composant classé comme cancérogène.

g) Mutagénicité : le produit ne contient aucun composant classé comme génotoxique ou mutagène.

h) Toxicité pour la reproduction : le produit ne contient aucun composant classé comme toxique pour la reproduction.

## SECTION 12: INFORMATIONS ECOLOGIQUES

### 12.1 Toxicité

Le produit fini n'a pas été testé. La toxicité de la préparation est déterminée par la toxicité de substance active Deltaméthrine. Les données présentées dans cette section se réfèrent donc à la substance active Deltaméthrine.

CL <sub>50</sub> (96 h), Poisson ( <i>Oncorhynchus mykiss</i> ):	0.00026 mg/L
CE <sub>50</sub> (48 h), Invertébrés ( <i>Daphnia magna</i> ):	0.00056 mg/L
LD <sub>50</sub> oiseaux ( <i>Colinus virginianus</i> ):	>2250 mg/kg bw
LD <sub>50</sub> abeilles :	
LD <sub>50</sub> orale (48 h):	79 ng/abeille
LD <sub>50</sub> contact (48 h):	1.5 ng/abeille
CL <sub>50</sub> (14d), vers de terre:	>1290 mg/kg de sol

### 12.2 Persistance et dégradabilité

Le produit doit être recueilli à la fin de la campagne de lutte.

### 12.3 Potentiel de bioaccumulation

Aucune information ; exposition improbable. Le BCF de la Deltaméthrine est 1.400 (*Lepomis macrochirus*).

### 12.4 Mobilité dans le sol

Aucune information ; exposition improbable.

### 12.5 Résultats des évaluations PBT et vPvB

Le mélange ne répond pas aux critères PBT ou vPvB conformément à l'annexe XIII du règlement n° 1907/2006/CE.

### 12.6 Propriétés de perturbation endocrinienne

Ce mélange ne contient pas de substances ayant des propriétés de perturbation endocrinienne à l'égard d'organismes non ciblés car elles ne remplissent pas les critères de la section B du règlement (UE) n° 2017/2100.

### 12.7 Autres effets indésirables

Aucun effet indésirable ou danger connu.

## SECTION 13: CONSIDERATIONS RELATIVES A L'ELIMINATION

### 13.1 Méthodes de traitement des déchets

**Produit:** Rassembler les pièges et leurs emballages dans les sacs de collecte dédiés aux boîtes et sacs de produits phytopharmaceutiques. Ces sacs seront ensuite collectés via les distributeurs partenaires d'ADIVALOR. Ne pas réutiliser les emballages vides.

**Emballages:** Rassembler les pièges et leurs emballages dans les sacs de collecte dédiés aux boîtes et sacs de produits phytopharmaceutiques. Ces sacs seront ensuite collectés via les distributeurs partenaires d'ADIVALOR. Ne pas réutiliser les emballages vides.

## SECTION 14: INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

### ADR / RID / ADN

14.1 Numéro de l'ONU	3077
14.2 Nom d'expédition des Nations unies	SUBSTANCES DANGEREUSES, ENVIRONNEMENT SOLIDE, NSA (DELTAMETRINA)
14.3 Classe (s) de danger pour le transport	9

Version 9

Date d'établissement: 28/04/2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 7 sur 9



**14.4 Groupe d'emballage** III  
**14.5 Environnement Mark dangereux** OUI  
Application disposition spéciale 375.

## IMDG

**14.1 Numéro de l'ONU** 3077  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, NOS (DELTAMETHRIN)  
**14.3 Classe (s) de danger pour le transport** 9  
**14.4 Groupe d'emballage** III  
**14.5 Polluant marin** OUI  
Application disposition spéciale IMDG Amendement 37-14

## IATA

**14.1 Numéro de l'ONU** 3077  
**14.2 Nom d'expédition des Nations unies** ENVIRONMENTALLY HAZARDOUS SUBSTANCE, SOLID, NOS (DELTAMETHRINE)  
**14.3 Classe (s) de danger pour le transport** 9  
**14.4 Groupe d'emballage** III  
**14.5 Environnement Mark dangereux** OUI  
Application disposition spéciale A197.

**14.6 Précautions spéciales pour l'utilisateur**  
Voir les sections 6-8 de cette fiche de données de sécurité.

**14.7 Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC**  
Pas de transport en vrac conformément au Code IBC.

## SECTION 15: INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

**15.1 Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement**

Produit évalué conformément au Règlement no. 1107/2009/CE. AMM n° 2140091 du 01/02/2014.

**15.2 Évaluation de la sécurité chimique**

Aucune évaluation de la sécurité chimique n'a été réalisée. Les substances actives dans le mélange sont considérées comme étant enregistrées sous REACH, conformément aux dispositions de l'article 15 du règlement (CE) no. 1907/2006.

## SECTION 16: AUTRES INFORMATIONS

Versione 9: Revisione completa e aggiornamento della scheda di sicurezza in conformità con il Regolamento (UE) 2020/878.

Libellé des indications de danger et des phrases de risque mentionnées à la section 3:

H301	Toxique en cas d'ingestion.
H302	Nocif en cas d'ingestion.
H311	Mortel par contact cutané.
H314	Provoque des brûlures de la peau et des lésions oculaires graves.
H315	Provoque une irritation cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H319	Provoque irritation des yeux.

Version 9  
Date d'établissement: 28/04/2023

[www.suterra.com](http://www.suterra.com)

Page 8 sur 9



H330	Mortel par inhalation.
H331	Toxique par inhalation.
H400	Très toxique pour les organismes aquatiques
H410	Très toxique pour les organismes aquatiques, entraîne des effets néfastes à long terme

Les renseignements figurant sur cette fiche de données de sécurité sont basées sur l'état actuel de nos connaissances scientifiques et techniques relatives au produit à la date de cette mise à jour. Cette fiche ne représente pas une garantie sur les propriétés du produit. Elle ne dispense pas l'utilisateur de se conformer à l'ensemble des textes réglementant son activité. Il incombe aux destinataires de la présente FDS de s'assurer que les informations qu'elle contient ont été correctement lues et comprises par toutes les personnes amenées à utiliser, manipuler, éliminer ou entrer en contact avec le produit.